

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

SOUS-AMENDEMENT

N ° AC1460

présenté par
Mme Bourouaha et M. Maillot
à l'amendement n° AC|1138 du Gouvernement

ARTICLE 3

I. – À la première phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« quatorze »

le mot :

« vingt-huit ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 5, substituer au mot :

« Cinq »

le mot :

« Dix-neuf ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'opposition au projet de holding